

## **EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL**

**SESSION 2024**

### **ÉPREUVE DE PROJET OU D'ÉTUDE**

#### **ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :**

**L'établissement d'un projet ou étude portant sur l'une des options, choisie par le candidat lors de son inscription.**

Durée : 4 heures  
Coefficient : 5

**SPÉCIALITÉ : INFORMATIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION  
OPTION : SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE, TOPOGRAPHIE**

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 39 pages.  
Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

- ♦ Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- ♦ Vous répondrez aux questions à l'aide des documents et de vos connaissances.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...

Vous êtes ingénieur territorial, responsable du SIG au sein de la direction des systèmes d'information de la communauté d'agglomération d'Ingécom (320 000 habitants).

Ingécom a lancé un projet de ville intelligente. Un des axes retenus est de mettre la donnée au service de l'ensemble des acteurs de la communauté d'agglomération.

Dans ce contexte, Ingécom s'est engagée dans l'open data, comme beaucoup d'autres EPCI ou communes. Cependant, toutes les données ne sont pas encore ouvertes et ne sont pas au centre de la stratégie de gouvernance. Elles ne contribuent donc pas à la construction, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques.

Le directeur des systèmes d'information (DSI) vous charge de mener l'étude et la mise en œuvre de cette transformation pour le volet de l'information géographique.

### **Question 1 (4 points)**

Vous rédigerez une note, à l'attention du DSI, précisant les enjeux ainsi que les objectifs de la gouvernance de la donnée géographique au cœur du développement territorial d'Ingécom.

### **Question 2 (5 points)**

Sur la base des données décrites dans l'annexe B, vous analyserez les possibilités de développement de services numériques en détaillant les modalités, les contraintes et les partenariats possibles.

### **Question 3 (5 points)**

En vous appuyant sur le cycle de vie de la donnée, vous décrirez les principes de gestion des données géographiques :

- a) en précisant les prérequis et fondations indispensables ; (3 points)
- b) en analysant les évolutions liées à l'ouverture des données publiques. (2 points)

#### **Question 4 (6 points)**

Ingecom souhaite mettre en œuvre une gestion intelligente et écoresponsable de l'éclairage public.

a) Vous appliquerez l'ensemble de la démarche centrée sur le cycle de vie de la donnée au traitement de ce projet, en exposant, de manière détaillée, les modalités fonctionnelles, réglementaires, organisationnelles et techniques. (4 points)

b) Vous proposerez des modalités techniques pour garantir la qualité des données concernées. (2 points)

#### **Liste des documents :**

- Document 1 :** « Big Data, open data, loi Lemaire, un lexique pour nous éclairer » - [edf.fr](http://edf.fr) - 16 juillet 2020 - 3 pages
- Document 2 :** « Les données au service du pilotage des politiques publiques » - [caissedesdepots.fr](http://caissedesdepots.fr) - 30 novembre 2020 - 5 pages
- Document 3 :** « Rapport Bothorel : pour une nouvelle ère de la politique publique de la donnée » - [vie-publique.fr](http://vie-publique.fr) - 7 janvier 2021 - 2 pages
- Document 4 :** « Plan de gestion des données » - [univ-brest.fr](http://univ-brest.fr) - consulté le 11 mai 2024 - 2 pages
- Document 5 :** « Quelles évolutions de la plateforme data.gouv.fr en 2022 ? » (extrait) - [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr) - 17 janvier 2023 - 2 pages
- Document 6 :** « Des entreprises plus compétitives grâce à l'approche Data-as-a-Product » - *Journal du net* - 21 décembre 2023 - 3 pages
- Document 7 :** « RGPD : à quoi sert la cartographie des données ? » - [donnees-rgpd.fr](http://donnees-rgpd.fr) - 3 octobre 2019 - 3 pages
- Document 8 :** « Guide de l'élu local et intercommunal - Eclairage public » - *FNCCR* - 2021 - 6 pages
- Document 9 :** « Comment suivre les PCRS à la carte » - *Technici.Cités* - 14 septembre 2023 - 2 pages

#### **Liste des annexes :**

**Annexe A :** « Présentation d'Ingécom » - 2 pages

**Annexe B :** « Catalogue des données du SIG » - format A3 - 5 pages

**Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*

*Dans un souci environnemental, les impressions en noir et blanc sont privilégiées. Les détails non perceptibles du fait de ce choix reprographique ne sont pas nécessaires à la compréhension du sujet, et n'empêchent pas son traitement.*